



**Procès-verbal de la troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 20 mars 2024 à 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.**

---

## **PRÉSENCES**

### **Membres avec droit de vote :**

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2024)
M. Xavier Mercier Méthé	Vice-président (2024)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2025)
Mme Ludivine Liberge	Administratrice cooptée (2024)
Mme Estelle Lacourse-Dontigny	Administratrice (2025)
M. Mathieu Montégiani	Administrateur coopté (2024)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2025)

### **Membre sans droit de vote**

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch–Saint-Sauveur
------------------------	--

## **ABSENCES**

M. Frédéric Paquet	Administrateur (2024)
Marilyn Wellman	Administratrice (2024)

## **IL Y A QUORUM**

### **AUTRES PRÉSENCES :**

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
Mme Véronique Demers	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 18 personnes assistent à l'assemblée, et 14 personnes en visioconférence.

## Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 21 février 2024
4. Point d'information sur les chantiers prévus cet été dans les rues Boisseau, Bagot et Saint-Benoît
5. Fonctionnement du conseil de quartier
6. Période d'information du conseiller municipal
7. Période de questions et commentaires des citoyens
8. Dossiers particuliers du conseil de quartier
  - Suivi sur la séance d'échanges sur l'habitation
  - Table de concertation vélo
  - Rapport de la visite chez les Augustines à l'hôpital général de Québec
  - Front commun Basse-ville Limoilou — Vanier
9. Trésorerie
10. Correspondance
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

## Procès-verbal

### **1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée débute à 19 h 05.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

### **3. Adoption du procès-verbal du 21 février 2024**

SUR UNE PROPOSITION de Mme Myriam Nickner-Hudon DÛMENT APPUYÉE par, M. Xavier Mercier-Méthé, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 21 février 2024.

#### **4. Point d'information sur les chantiers prévus cet été dans les rues Boisseau, Bagot et Saint-Benoît**

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=419>

Intervenants de la Ville de Québec:

- Mohamed Elsemén, architecte-paysagiste
- Jean-Simon Loisel (en ligne), technicien en génie civil, Service de l'ingénierie
- Joelle Godbout, directrice, Bureau Info-Chantier
- Martin Gignac, premier technicien en génie civil
- Patricia Collettere, conseillère en culture, loisirs et vis communautaire

##### Rue Boisseau: Été 2024

La rue Boisseau sera traitée en priorité, pour ne pas nuire au calendrier scolaire  
Ajout de 3 stationnements 10 minutes devant l'école.  
Des dizaines d'arbres seront plantés du côté sud  
Ajout de gonflements de trottoirs

##### Rue Saint-Benoît: Été 2024

Plantation d'une vingtaine d'arbres  
Chaussée partagée entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons

##### Rue Bagot: Printemps 2024

Plantation d'environ 14 arbres  
Près de 25% des cases de stationnement existantes conservées  
Trottoirs plus larges et dégagés des façades  
Bandes de verdissement le long des façades

Information sur les travaux: 311 ou Bureau Info-Chantier  
L'équipe Info-Chantier est également disponible pour répondre aux questions des citoyens.

M. Martin Gignac a indiqué que la Ville de Québec va veiller à déplacer les poteaux dans les projets de rues partagées, pour que le déneigement puisse mieux s'effectuer.

La présidente, Mme Myriam Nickner-Hudon, estime que le scénario retenu dans le cadre du projet des rues partagées est nettement supérieur à ses attentes. La diversité des végétaux est notamment bien présente.

#### **5. Fonctionnement du conseil de quartier**

**Assemblée générale annuelle (AGA)** — Les membres du conseil de quartier conviennent qu'il faudrait augmenter la visibilité de l'événement sur les réseaux sociaux. Mme Nickner-Hudon indique que des frais de publicité pourrait être engagé pour promouvoir la page « Facebook ».

Mme la présidente propose d'organiser une conférence le soir de l'AGA. Mme Myriam Nickner-Hudon suggère d'inviter Mme Léa Méthé d'Écobâtiment, pour aborder le patrimoine bâti et l'action contre les changements climatiques.

## **6. Période d'information du conseiller municipal**

**TRAVERSE RUE MONTMAGNY**— Il y aura ajout d'une traverse piétonne à l'angle des rues Montmagny et Montmartre.

**JEUNES MUSICIENS DU MONDE** — La demande de modification à la réglementation pour Jeunes musiciens du monde, visant à transformer l'étage supérieur en unité d'habitation et d'ajouter un garage, sera permis. Ce point sera discuté mardi le 9 avril à l'entrée en vigueur du règlement aura lieu en juin 2024.

**JARDINS D'ALCHEMILLE** — Le projet de coopérative d'habitation des Jardins d'Alchemille verra le jour.

**PARC ÉDOUARD-LAVERGNE** — Le parc du Centre communautaire Édouard-Lavergne bénéficiera d'une cure de jeunesse cet été, avec le remplacement du tapis et du muret.

**PARC DUROCHER** — L'ouverture du parc Durocher est prévue en juillet. M. Pierre-Luc Lachance explique que les fournisseurs des structures servant au marché Saint-Sauveur connaissent un retard. Des options possibles sont sur la table pour aider le marché Saint-Sauveur à amorcer la saison à temps.

**RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT-VALLIER OUEST** — La première phase du réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest, comprise entre la rue Carillon et l'Avenue des Oblats, aura lieu à la fin de l'été, sur une période de 14 semaines. Une autre séance d'information est prévue en juin.

**VÉLO-CITÉ MARIE-DE-L'INCARNATION** — Un corridor Vélo-cité sur la rue Marie-de-l'Incarnation sera aménagé, de la rue Guyart jusqu'à la côte de la Pente-Douce, avec 2 bandes unidirectionnelles, du marquage, des zones tampons et l'installation de bollards.

**TRAVERSES PIÉTONNES** — La Ville de Québec réévalue le temps de traverse, en particulier aux abords de l'école primaire Saint-Malo, dans le cadre de la stratégie de la sécurité routière.

**PASSERELLE ADRIEN-POULIOT** — La passerelle Adrien-Pouliot, située à la Pointe-aux-Lièvre à la fin de l'autoroute Laurentienne sera éventuellement démolie suite à une question concernant son état .

## **7. Période de questions et commentaires de citoyens**

Tenue en parallèle du point 6

## **8. Dossiers particuliers du conseil de quartier**

**Suivi sur la séance d'échanges sur l'habitation** — Une vingtaine de citoyens ont participé à la soirée, visant à susciter des échanges dont le résumé sera présenté lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier Saint-Sauveur. M. Xavier Mercier-Méthé, administrateur, remercie M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations

publiques à la Ville de Québec, d'avoir trouvé un intervenant de la Ville de Québec pour aborder la vision de l'habitation.

**Table de concertation vélo** — Des commentaires et suggestions ont été formulés par la table suite à l'annonce du projet de corridor Vélo-cité qui se rend notamment jusqu'à Charlesbourg ainsi que sur le choix entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> Avenue dans Limoilou.

**Les Augustines de Québec** — Étant donné leur moyenne d'âge très élevée, les Augustines prévoient ne plus être de ce monde d'ici 10 ans. Elles souhaitent privilégier une vocation sociale pour le futur de leurs biens immobiliers. Le monastère des Augustines, datant de 1620, est un territoire (Notre-Dame-des-Anges) indépendant de la Ville de Québec.

M. Marc-André Beauchemin, administrateur, souligne que le bâtiment classé historique, n'a jamais été la proie des flammes. Il y aura une consultation éventuellement pour discuter de l'avenir de ce petit territoire.

## **Front commun Limoilou-Basse-Ville-Vanier – Résolution**

### **RÉSOLUTION 24-03-01**

#### **Appui aux revendications et à l'initiative du Front commun Basse-Ville-Limoilou Vanier concernant la canopée et la plantation**

CONSIDÉRANT que dans son rapport Mon environnement, ma santé, la Direction régionale de la Santé publique (DRSP) de la Capitale-Nationale indiquait, parmi ses recommandations, qu'il fallait «augmenter les efforts de verdissement et de déminéralisation dans Limoilou-Basse-Ville-Vanier »;

CONSIDÉRANT que le Conseil de quartier Saint-Sauveur s'est joint à l'initiative du Front commun Basse-Ville-Limoilou-Vanier (BVLV), soutient ses revendications et son objectif de plantation soit :

- Revendication 1: Que la végétalisation des quartiers BVLV soit considérée prioritaire, autant pour les terrains non municipaux que pour les arbres d'alignement.
- Revendication 2: Que des objectifs quantitatifs clairs soient fixés pour chacun des quartiers BVLV, autant pour le ratio d'arbres plantés que pour le taux de déminéralisation en amont.
- Revendication 3 : Que les feuillus à grand déploiement ainsi que les conifères (qui ont la capacité de retenir et d'absorber une partie des particules fines et des poussières) soient priorisés dans les quartiers BVLV.  
Objectif de plantation 2024: Le Front commun BVLV vise planter 500 arbres dans les quartiers centraux et Vanier.

SUR PROPOSITION DE Estelle Lacourse-Dontigny, DÛMENT APPUYÉE PAR Myriam Nickner-Hudon, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur invite la Ville de Québec à faire preuve d'ambition, à donner suite aux revendications du Front commun BVLV et à son objectif de plantation 2024, et à mettre à jour la Vision de l'arbre 2015-2025 en conséquence.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 9. Trésorerie

### Rédaction du procès-verbal

#### **RÉSOLUTION 24-03-02**

Considérant la résolution 24-01-05 ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Sylvain Simoneau DÛMENT APPUYÉE PAR M. Marc-André Beauchemin, IL EST RÉSOLU de verser 120 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 20 mars 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 10. Correspondance

S.o.

## 11. Varia

**Valoristes Québec** — M. Parish, un citoyen dans la salle, souhaite souligner la mission et les valeurs de Valoristes Québec, un organisme venant en aide aux gens qui ont peu de moyens, pour le biais de la valorisation de contenants consignés. L'organisme, qui a tenu son assemblée générale annuelle le 25 mars, a besoin de bénévoles. M. Parish souhaite souligner la nomination de Véronique Demers, secrétaire de soutien du conseil de quartier de Saint-Sauveur, comme administratrice au conseil d'administration de Valoristes Québec.

## 12. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20 h 40.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 17 avril 2024, 19 h.

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 15 mai 2024.

**Mme Myriam Nickner-Hudon**

Présidente

**M. Sylvain Simoneau**

Secrétaire